

Tableau correspondant au plan des
servitudes dressé le :
05/09/2018

Commune de Contrisson

Tableau des servitudes d'utilité publique classées par service gestionnaire

Servitude

AC1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Code du Patrimoine : Articles L621-1 à L621-22, L621-29-1 à L621-29-8, L621-33, R.621-1 à R621-52, R621-69 à R621-91, R621-97, L621-25 à L621-29, L621-29-1 à L621-29-8, L621-33, R621-53 à R621-68, R621-69 à R.621-91, R621-97, L621-30, L621-31, R621-92
	- Monument classé : Eglise Saint-Quentin	Arrêté Ministériel du 13/08/1990
	- Monument classé : Maison à pans de bois, 9 Rue Simon	Arrêté Ministériel du 02/11/1992
	- Monument inscrit : Façades et toitures de la ferme, 98 et 106 Petite Rue	Arrêté Préfectoral du 14/12/1992
	- Périmètre du monument inscrit : Eglise Notre Dame de l'Assomption de la commune d'ANDERNAY	Arrêté Préfectoral du 28/06/1994
	- Périmètre du monument inscrit : Fontaine de la commune d'ANDERNAY	Arrêté Préfectoral du 28/06/1994

Gestionnaire et/ou service à consulter

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Meuse (UDAP)	Cité Administrative	24 avenue du 94ème RI - CS 80561	55013	BAR-LE-DUC Cedex
--	---------------------	----------------------------------	-------	------------------

EL3	Désignation	Textes réglementaires
-----	-------------	-----------------------

- NAVIGATION INTERIEURE - Servitudes de halage et de marchepied.

Code Général de la Propriété des Personnes Publiques : Articles L2131-2 à L2131-6



- La rivière Ornain domaniale

Gestionnaire et/ou service à consulter

D.D.T. de la Meuse

Parc Bradfer - 14 rue Antoine Durenne

CS 10501

55012

BAR LE DUC Cedex



- Canal de la Marne au Rhin Ouest (CMRO)

Gestionnaire et/ou service à consulter

Voies Navigables de France - Direction Territoriale Nord-Est

Immeuble Skyline - 169 rue Charles III

CO 80062

54036

NANCY Cedex

EL7	Désignation	Textes réglementaires
-----	-------------	-----------------------

- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement des voies publiques.

Code de la Voirie Routière : Articles L112-1 à L112-8, L123-6, L123-7, L131-4, L131-6, L141-3, R112-1 à R112-3, R123-3, R123-4, R131-3 à R131-8 et R141-4 à R141-10



- Rue du Lavoir

Plan d'alignement homologué le 19/05/1904

Gestionnaire et/ou service à consulter

Commune



- RD 1c

Plan d'alignement homologué le 19/08/1902

Gestionnaire et/ou service à consulter

Conseil Départemental - Hôtel du Département (ADA concernée)

Place Pierre François Gossin - BP 514

55012

BAR-LE-DUC

I3	Désignation	Textes réglementaires
	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport de gaz naturel.	Loi du 15/06/1906 (art.12) Loi n°46-628 du 08/04/1946 (art. 35) Loi n°2003-8 du 03/01/2003 (art.24) Décret n°67-886 du 06/10/1967 (art.1 à 4), décret n°70-492 du 01/06/1970, décret n°85-1108 du 15/10/1985
	 - Canalisation CONTRISSON - CONTRISSON (CI Galvameuse) DN 80	
	 - Canalisation CONTRISSON - CONTRISSON (CI Novolac) DN 80	
	 - Canalisation PARGNY-SUR-SAULX - REVIGNY-SUR-ORNAIN DN 100	Déclaration d'Utilité Publique du 25/09/1978
	 - Installation annexe située sur la commune : EMP-C-551250	
	 - Installation annexe située sur la commune : EMP-C-551251	

Gestionnaire et/ou service à consulter

GRT Gaz - Pôle Exploitation Nord Est -
Département Maintenance Données et
Travaux Tiers

Centre Travaux Tiers et Urbanisme

Boulevard de la République - BP 34

62232 ANNEZIN

I3sup	Désignation	Textes réglementaires
	- Servitudes prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel existantes.	Code de l'Environnement : L555-16,R555-30,R555-31 Code de l'Urbanisme : L101-2,L132-1 et 2, L151-1 et suivants, L153-60,L161-1 et suivants, L163-10,R431-16 Code de la Construction Habitation : R122-22 et R123-46
	 - Canalisation CONTRISSON - CONTRISSON (CI Galvameuse) DN 80	Arrêté Préfectoral du 24/03/2017
	 - Canalisation CONTRISSON - CONTRISSON (CI Novolac) DN 80	Arrêté Préfectoral du 24/03/2017
	 - Canalisation PARGNY-SUR-SAULX - REVIGNY-SUR-ORNAIN DN 100	Arrêté Préfectoral du 24/03/2017
	 - Installation annexe située sur la commune : EMP-C-551250	Arrêté Préfectoral du 24/03/2017
	 - Installation annexe située sur la commune : EMP-C-551251	Arrêté Préfectoral du 24/03/2017

Gestionnaire et/ou service à consulter

GRT Gaz - Pôle Exploitation Nord Est -
Département Maintenance Données et
Travaux Tiers

Centre Travaux Tiers et Urbanisme

Boulevard de la République - BP 34

62232 ANNEZIN

I4**Désignation****Textes réglementaires**

- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.

Loi du 15/06/1906 (art. 12 et 12 bis) modifiée,
Loi des Finances du 13/07/1925 (art. 298),
Loi n°46-628 du 08/04/1946 (art. 35) modifiée,
Décret n°67-886 du 06/10/1967 (art. 1 à 4), décret n°70-492 du 01/06/1970



- Réseau MT 20 kV

Gestionnaire et/ou service à consulter

**ENEDIS (ex ERDF) Agence Raccordement
Electricité - Lorraine CU / AU**

2 Boulevard Cattenoz

BP 30112

54602

**VILLERS-LES-NANCY
Cedex**



- Ligne 225 kV CRENEY - REVIGNY - MAROLLES



- Ligne 400 kV CRENEY - REVIGNY



- Ligne 63 kV CONTRISSON - REVIGNY



- Ligne 63 kV MAROLLES - REVIGNY



- Ligne 63 kV REVIGNY - SAINT DIZIER 1



- Poste électrique

Gestionnaire et/ou service à consulter

RTE - G.E.T. Champagne - Morvan

10 route de Luyères

BP 29

10150

**CRENEY PRES
TROYES**

INT1	Désignation	Textes réglementaires
	- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières.	Code Général des Collectivités Territoriales : Articles L2223-5 et R2223-7 Code de l'Urbanisme : Article R425-13
	 - Cimetière communal de CONTRISSON	

Gestionnaire et/ou service à consulter

Commune

PM1	Désignation	Textes réglementaires
	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Code de l'Environnement : Articles L562-1 à L562-9 et R562-1 à R562-10; Décret n°2011-765 du 28/06/2011; Décret n°2000-547 du 16/06/2000 modifié relatif à l'application des articles 94 et 95 du Code Minier
	 - PPRi Ornain Aval (PPRi annexé au document d'urbanisme)	Arrêté Préfectoral du 21/12/2004
	 - PPRi vallées de la Saulx et de l'Orge (PPRi annexé au document d'urbanisme)	Arrêté Préfectoral du 29/06/2018

Gestionnaire et/ou service à consulter

D.D.T. de la Meuse Parc Bradfer - 14 rue Antoine Durenne CS 10501 55012 BAR LE DUC Cedex

PT1	Désignation	Textes réglementaires
	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques.	Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L57 à L62-1 et R27 à R39; Code de la Défense : Article L5113-1; Arrêté du 21/08/1953
	- SERMAIZE-LES-BAINS/La Couche	Décret du 20/07/1989

Gestionnaire et/ou service à consulter

Orange (France Télécom)	101 rue Louvois	BP 2830	51058	REIMS Cedex
-------------------------	-----------------	---------	-------	-------------

PT3	Désignation	Textes réglementaires
	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L45-9, L48 et R20-55 à R20-62
	- Artères en pleine terre	

Gestionnaire et/ou service à consulter

Orange (France Télécom) U.I.R.	6 avenue Paul Doumer	BP 213	54506	VANDOEUVRE Cedex
--------------------------------	----------------------	--------	-------	------------------

 - Fibres optiques

Gestionnaire et/ou service à consulter

LDCom - Service DR/DICT	40-42 Quai du Point du Jour	92659	BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
-------------------------	-----------------------------	-------	----------------------------

T1**Désignation****Textes réglementaires**

- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES -
Servitudes relatives aux voies ferrées.

Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer (art.1 à11)
Code de la Voirie Routière : Articles L123-6 et R123-3; L114-1 à L114-6; R131-1 et suivants; R141-1 et suivants



- Ligne 70000 PARIS - STRASBOURG

Gestionnaire et/ou service à consulter

**SNCF IMMOBILIER - Direction Immobilière
Territoriale Est**

20 rue André Pingat

CS 700004

51096 REIMS Cedex

T7**Désignation****Textes réglementaires**

- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes
aéronautiques à l'extérieur des zones de
dégagement concernant des installations
particulières.

Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5
Code de l'Aviation Civile :



- Aérodrome de ST-DIZIER ROBINSON

Arrêté Ministériel du 07/10/1986

Gestionnaire et/ou service à consulter

**Unité de Soutien Infrastructure de la Défense
(USID) de SAINT-DIZIER**

Base aérienne 113

BP 61

52102 SAINT-DIZIER Cedex